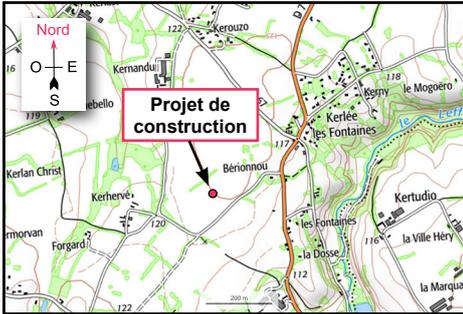


Le plan de situation

Utilisez un plan de ville ou une carte à une échelle comprise entre le 1/5000^{ème} (1cm=50 m) et le 1/25000^{ème} (1cm=250 m) de format 21 x 29.7cm (A4) minimum.

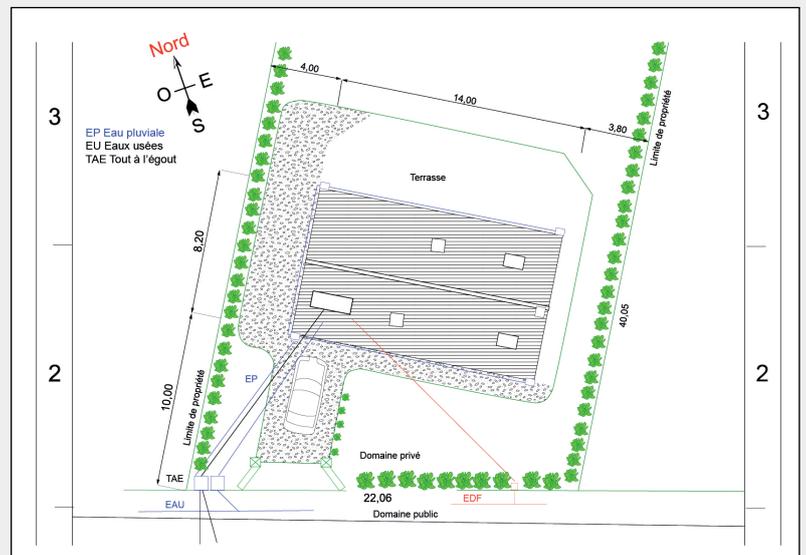
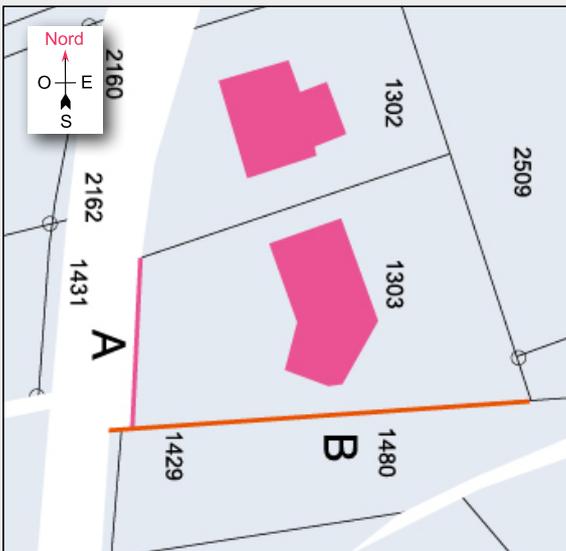


Indiquez pour votre terrain :

- Son orientation (indiquez le nord)
- Un ou des repères pour le situer (flèches, point...)
- Le nom des rues ou routes ou chemins qui le desservent
- La zone (PLUiH) où se situe votre terrain

Le plan de masse

Utilisez un plan (cadastral, de géomètre...) à une échelle comprise entre le 1/200^{ème} (1cm=2 m) et le 1/500^{ème} (1cm/5m). Représentez votre terrain (dimension, bâtiments existants) et situez la future construction sur le terrain.



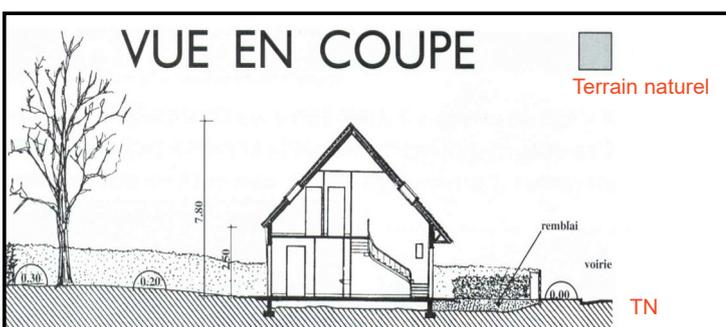
Indiquez pour votre projet de construction :

- Ses distances par rapport aux limites sur voie et limites séparatives
- Les places de stationnement, accès
- Les bâtiments existant sur le terrain, à conserver ou à démolir

Indiquez l'échelle du document et le titre.

Les vues en coupe

Dessinez au moins une coupe de la construction à une échelle comprise entre le 1/200^{ème} (1 cm = 2 m) et le 1/500^{ème} (1cm/5m). Elles doivent être à la même échelle que le plan de masse.



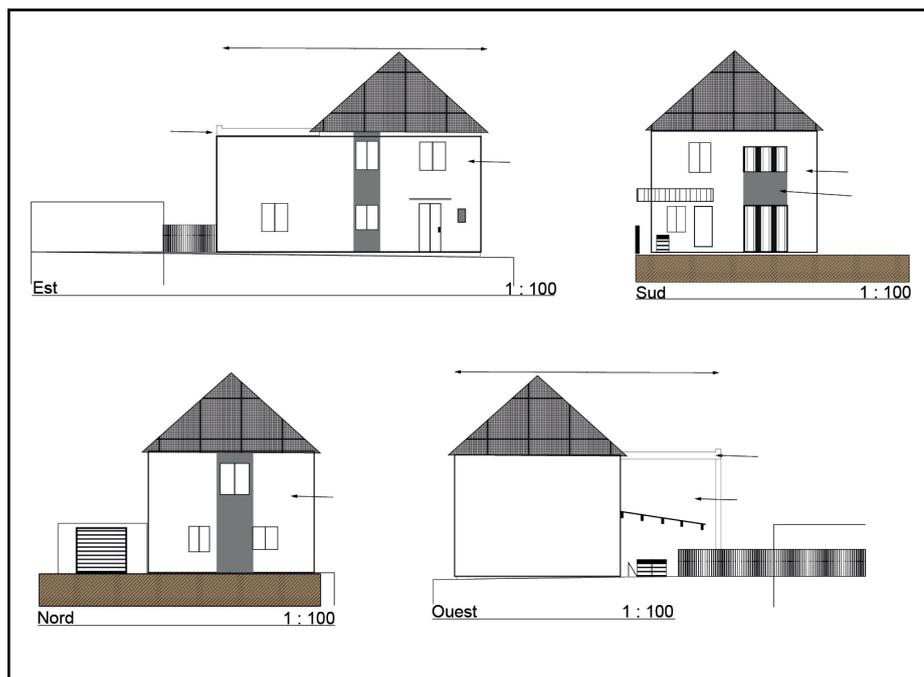
Indiquez :

- le profil et les niveaux du terrain naturel,
- le profil et les hauteurs de la construction par rapport au terrain naturel (TN) à indiquer
- le traitement des espaces extérieurs (accès, stationnement, terrasse, plantations).
- l'échelle sur le document

Reportez la position de la coupe sur le plan de masse.

Le plan des façades et des toitures

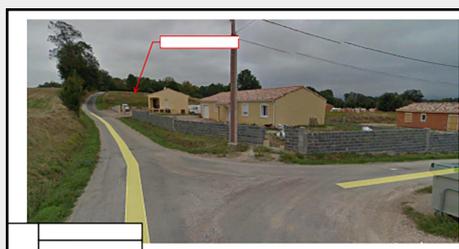
Représentez un plan de chaque façade à l'échelle 1/100^e (1cm = 1m).



Indiquez :

- les dimensions de la construction (longueur, hauteur),
- l'orientation (façade sud...),
- les matériaux apparents utilisés,
- l'échelle du document.

Les photographies



Prenez au moins 2 photographies du terrain tel qu'il est actuellement, l'une de loin (A), l'autre de près (B). Reportez les points de prises de vues sur le plan de situation > A et sur le plan de masse > B

Aide à la description du projet

Rédigez un texte décrivant votre projet. Avec des termes précis, expliquez :

- Si le paysage est urbain, rural, vallonné, arboré...
- Comment est le terrain : pente, accès, plantation...
- Quel est l'aspect de la construction : volumes, matériaux, couleurs architecture traditionnelle ou contemporaine...
- Comment le projet s'adapte à son environnement

La notice paysagère est nécessaire pour les permis de construire



Prenez une photographie du terrain tel qu'il est actuellement.
Représentez sur cette photographie l'insertion du projet ainsi que le traitement des accès et des abords.

Vous pouvez réaliser au choix :

- 1 croquis à la main
- 1 montage photographique
- 1 simulation informatique

CONTACT URBANISME

Tél : 02 96 74 10 84 - urbanisme@chatelaudren-plouagat.fr
www.chatelaudren-plouagat.fr